

COMITE SYNDICAL DU PORT DE DIEPPE

Le Syndicat Mixte du port de Dieppe adopte son budget 2013 et mobilise d'importants moyens financiers pour la mise en œuvre de son programme d'investissements

Le Comité Syndical du port de Dieppe s'est réuni vendredi 11 janvier 2013 sous la présidence d'Alain Le Vern, président de la Région Haute-Normandie. Parmi les principaux dossiers à l'ordre du jour, l'examen du budget 2013, la mise en œuvre du Programme Pluriannuel d'Investissement, le renouvellement de la convention avec l'association des Usagers Professionnels des Produits de la Pêche (ADUPPP), le soutien aux activités associatives sur le port de Dieppe.

Depuis six ans, le Syndicat Mixte, avec le soutien des collectivités, des partenaires économiques et de l'Union Européenne renforce l'attractivité du port et sécurise l'activité de la communauté portuaire.

Le Syndicat Mixte fait du développement équilibré des quatre activités portuaires une priorité de son action. 110 agents assurent l'entretien et l'exploitation du port. 51 millions d'euros d'investissements sont réalisés jusqu'en 2013 pour rénover l'outillage et l'infrastructure portuaires dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Une soixantaine d'entreprises sont installées sur le Domaine Public Maritime. Le port de Dieppe génère plus de 1250 emplois directs et plusieurs centaines d'emplois indirects.

A l'échelle de la ville, le port rassemble un emploi sur 12, un emploi sur 20 à l'échelle de l'agglomération dieppoise (Cf N°131 de la revue Aval de l'INSEE).

Le Syndicat Mixte adopte son budget 2013

Les recettes sont estimées à 12,35M€. Les recettes liées aux 4 activités portuaires représentent un produit d'exploitation de 6,4 M€ auxquels s'ajoutent une dotation de l'Etat de 4,7 M€ et une participation statutaire des collectivités de 1,250 M€, la plus importante des contributions étant celle de la Région Haute-Normandie à hauteur de 912 500€.

Les dépenses réelles de fonctionnement sur les 4 activités portuaires s'élèvent à 9 489 000€. Elles permettent de financer notamment une charge de personnel de 4,8 M€, une charge de dragage de 1M€, du fait d'une importante opération de dragage du bassin Ango ; une charge de remorquage de 760 000 €, en augmentation compte tenu de la mise en service cette année d'un nouveau remorqueur mais aussi de dégager un autofinancement prévisionnel pour l'investissement de 2M€.

Le budget 2013 consacre l'engagement du Syndicat Mixte à hauteur de 7,9 M€ pour la mise en œuvre d'investissements nouveaux et les opérations courantes d'investissement programmées sur le port. Le financement du Programme Pluriannuel d'investissement sollicite les subventions en particulier européennes, l'emprunt - à hauteur de 3,7 M€ - et bénéficie de la participation statutaire des collectivités à hauteur de 557 000 euros, la contribution de la Région Haute-Normandie s'élevant à 406 610 euros.

37% des crédits du Programme Pluriannuel d'Investissement sont affectés au Commerce-Transmanche, 31% pour les infrastructures générales, 20% pour la pêche et 12% pour la plaisance. Au terme de sa 6^{ème} année d'exécution le PPI affiche un mandatement à 73,5%. Jusqu'à 200 emplois indirects sont générés chaque année par les investissements du Syndicat Mixte du Port de Dieppe.

Le port de Dieppe moteur de croissance

Malgré la conjoncture internationale, le port de Dieppe résiste à la crise. La mixité des activités, l'occupation des hangars, davantage de prestations et la diversification des trafics à plus forte valeur ajoutée ont permis d'augmenter les produits de l'exploitation en 2012 à hauteur de 6,4 M€.

1 838 537 tonnes de marchandises ont transité en 2012 par le port de Dieppe (+15%).

Transmanche.

Les résultats obtenus par Louis Dreyfus Transmanche Ferries confirment, compte tenu de la concurrence exacerbée sur le détroit, l'intérêt de la ligne avec 1 294 422 tonnes de fret (+6%), 40082 camions, 2099 remorques non accompagnées et 265 932 passagers (+2,9%).

Ces résultats sont obtenus dans un contexte de crise économique affectant particulièrement les îles britanniques. LDTF progresse en tonnage et consolide ses parts de marché.

Le Syndicat Mixte renforce et valorise la ligne Dieppe-Newhaven, une liaison stratégique vers l'Angleterre pour la région dieppoise et la Haute-Normandie.

Commerce

Le tonnage s'établit à hauteur de 544 115 tonnes en forte hausse (+43%). La stratégie gagnante du Syndicat Mixte reposant sur la préservation de l'existant et la recherche de nouveaux trafics en lien avec les entreprises régionales porte ses fruits.

- *Les graves de mer* : 355 549 tonnes sont comptabilisées. Les travaux de la nouvelle unité de production sont terminés et les chiffres marquent une année de pleine exploitation.

- *Les graines, huile et tourteaux* : depuis deux ans, l'entreprise SAIPOL n'importe pas de graine mais développe l'export des tourteaux (64343 tonnes) et l'huile (83351 tonnes).
- *Les trafics de niche* : éoliennes, bois, ferraille, sable, engrais... les trafics sont confirmés et confortés par la mise aux normes des installations et des terre-pleins quai du Maroc.

Aux volumes traités par les trafics de l'activité de commerce, il convient d'ajouter l'occupation des terre-pleins et la location des bâtiments qui constituent des recettes programmées, sûres et régulières.

L'action du Syndicat Mixte s'inscrit dans la durée. Elle conforte l'existant, anticipe les nouveaux trafics, dans le cadre notamment des grands investissements régionaux et ouvre de nouvelles perspectives de croissance pour le port.

L'engagement du Port de Dieppe dans la stratégie régionale en faveur du projet de la création de parcs éoliens offshore et du projet des « Deux Côtes », dont l'appel d'offres est relancé, constitue une opportunité unique de développement d'activités nouvelles.

L'activité des opérateurs SDV Isamar, Promaritime, Humann et Taconet ainsi que des clusters Vialog dans le domaine de la logistique et de la sous-traitance industrielle pour le transport Transmanche, Dieppe Méca Energies qui fédère les secteurs mécanique et énergétique et de Dieppe Navals spécialisée dans la réparation navale atteste du potentiel économique de la place portuaire.

Pêche

La pêche artisanale se maintient avec une flotte de près de 80 navires cherchant à maîtriser les coûts d'exploitation, toujours plus élevés, et valoriser au mieux une pêche de produits de grande qualité. L'activité de la criée est en légère baisse : 1354 tonnes de poissons 1798 tonnes de coquilles Saint-Jacques. Le montant de la REPP - 412 920 euros - diminue de 3%.

Le Syndicat Mixte améliore les conditions de travail des pêcheurs et anticipe les besoins de la filière. La zone technique équipée d'un nouvel élévateur (67 navires manutentionnés en 2012) et de la grue GROVE constitue un équipement apprécié qui répond aux besoins de la flottille de pêche. L'espace de vente directe des pêcheurs quai Trudaine regroupe actuellement 10 professionnels.

Plaisance

La plaisance progresse dans le contexte de crise. La fréquentation pendant la saison touristique est supérieure à l'année dernière avec 2129 bateaux visiteurs pour 12527 nuitées. Le Syndicat Mixte valorise la vocation touristique de la région en faisant du nautisme et de la plaisance une activité économique à part entière. 264 bateaux ont été manutentionnés par les services du Port pour leur entretien sur la zone technique.

La fréquentation du bâtiment Ango rénové et les importantes manifestations nautiques - Tour de France à la Voile, arrivée à Dieppe de la course en solitaire du Figaro, émission Thalassa confirment l'intérêt du public pour une infrastructure portuaire unique en Haute-Normandie et des services aux plaisanciers de qualité. Le pavillon bleu flotte depuis 2010 sur le port de Dieppe.

Un programme d'investissements ambitieux

Le Syndicat Mixte mobilise les moyens nécessaires pour financer les projets mis en œuvre dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement et réaliser toutes les opérations utiles cette année au développement du port.

7,9 M€ d'euros sont programmés en 2013 pour financer la modernisation de l'outillage et la rénovation de l'infrastructure portuaire.

Investissements programmés en 2013 en faveur des 4 activités portuaires :

→ Commerce/Transmanche

- Réfection des hangars et de l'outillage ; remplacement du système de guidage de la passerelle ; mise aux normes de la passerelle du bassin de Paris ; réfection du bâtiment MIM pour la réparation navale ; acquisition de pièces de rechange pour les grues ; étude des terre-pleins quai du Maroc et quai Lalitte pour accueillir les bateaux de servitude qui interviendront sur les parcs éoliens offshore ; achat d'appareils ; acquisition d'outillages pour de nouveaux trafics et mise aux normes des hangars et des bâtiments portuaires pour davantage d'accessibilité et de capacité de stockage.

→ Pêche

- mise aux normes du terre-plein et des accès eau et électricité du quai Gallieni pour la débarque des produits de la mer ; aménagements des cases à marée 52, 20 et 22, travaux sur l'élévateur à bateaux de la zone technique, ravalement des façades des bâtiments du service de la criée rue Lavoine - remplacement des vitres et des grilles de protection ; acquisition d'une deuxième grue quai du Carénage.

→ Plaisance

- Achèvement du port à sec, remise en état du brise houle ; acquisition d'une potence quai du Hâble, sécurisation de la mise à l'eau des petites unités près de la charpente ; restauration et renouvellement des pontons (Les travaux de remplacement du ponton linéaire du bassin Ango débuteront le 28 janvier et se termineront le 28 février prochain).

→ Ouvrages

- refonte des feux portuaires ; remplacement des caillebotis du pont Colbert, études dans le cadre du remplacement du pont Colbert ; aménagement du carrefour Cours de Dakar ; acquisition de logiciels pour la maintenance du patrimoine et des ouvrages ; études pour les aménagements urbains autour du port à sec et le redressement de la rue Lavoine, réfection du musoir à l'extrémité des jetées ; centralisation des commandes des ponts, des écluses et de la passerelle Transmanche (1200 manœuvres ont été comptabilisées en 2012 pour le pont Colbert et 2227 pour le pont Ango).

Soutien aux manifestations et aux animations sur le port de Dieppe

Plusieurs associations et organismes participant à l'animation du port et au rayonnement de la ville bénéficient de la gratuité des terre-pleins, des pontons et des places de stationnement pour les bateaux, ou de la mise à disposition de bâtiments sur l'espace portuaire.

Le Syndicat Mixte apporte ainsi son soutien au Cercle de la Voile de Dieppe, à l'association Alpine, à l'Estran, à la Société Nationale de Sauvetage en mer, au Club des sports sous-marins dieppois, aux Voiles de l'espoir, à la braderie du Pollet, au Nouveau Comité du Bout du Quai et à la foire aux harengs, au Lions Club, au Rotary, à la CCI de Dieppe pour le tour de France à la Voile, à l'Agglomération Dieppe Maritime pour la Fête du nautisme, à la ville de Dieppe pour la fête de la musique.

Soutien à l'ESTRAN

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe a décidé d'accorder une subvention de 19252 euros à l'association ESTRAN pour son programme d'entretien et de collecte de déchets et ses actions de sensibilisation du public aux problèmes de pollution du littoral. L'association ESTRAN assure la collecte des déchets sur les plans d'eau du port de Dieppe en liaison avec le service de la bathymétrie du Syndicat Mixte en charge du pilotage et du planning d'intervention du bateau collecteur de déchets (Près de 100M3 de déchets récupérés en 2012).

Soutien exceptionnel au programme d'animation de voile mis en œuvre par le Cercle de la Voile de Dieppe

L'association Cercle de la Voile de Dieppe propose un programme d'animation exceptionnel en 2013 en organisant ou co-organisant l'accueil de manifestations sportives liées à la voile :

Banana's cup les 27 et 28 avril
Championnat de match Race universitaire du 2 au 5 mai
Dieppe Dash les 4 et 5 mai
Trophée interrégional des lycées du 8 au 12 mai
Championnat de France UNSS du 13 au 15 mai
Morgan race les 28 et 29 juin

Le Cercle de la Voile de Dieppe se mobilise également pour la Solitaire du Figaro (22 au 26 juin) et le Tour de France à la Voile (4, 5 et 6 juillet), deux manifestations organisées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dieppe.

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe a décidé d'attribuer au Cercle de la Voile de Dieppe une subvention exceptionnelle de 11 000 €.

Convention entre l'association des Usagers Professionnels des Produits de la Pêche (ADUPPP) et le Syndicat Mixte du Port de Dieppe

L'association des Usagers Professionnels des Produits de la Pêche - ADUPPP - regroupe les pêcheurs et les mareyeurs de façon à gérer les flux financiers résultant de la vente des produits de la mer sous criée. Le Comité Syndical a décidé de renouveler en 2013 la convention liant l'ADUPPP et le Syndicat Mixte et d'octroyer à l'association une subvention à hauteur de 42800 euros.

Pour Alain Le Vern président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et Président de la Région Haute-Normandie : *« l'action volontaire engagée depuis 6 ans et les engagements tenus confirment le Syndicat Mixte dans son rôle d'aménageur et d'investisseur public majeur au service d'une ambition portuaire régionale. Le Syndicat Mixte mobilise toutes ses ressources pour faire du port et de la Haute-Normandie une référence en matière de nautisme et de pêche artisanale, un pôle d'excellence pour le transport et le commerce maritimes et les énergies marines renouvelables, créatrices de l'énergie et des emplois de demain. »*

